

CMS nomme Virginie Frémat Avocate Associée

Mrs. Virginie Frémat
Mrs. Virginie Frémat

Le cabinet d'avocats CMS annonce que Virginie Frémat a été nommée avocate associée le 24 janvier 2019.

Virginie, qui a rejoint CMS en 2006, est diplômée en droit à la Katholieke Universiteit Leuven (2005) et détient un post-graduat en droit des affaires (Université Libre de Bruxelles).

Elle dispose d'une large expérience dans le droit d'entreprise et elle s'est spécialisée dans tous les aspects contentieux. Ainsi, elle a axé sa pratique sur le droit des assurances (contentieux, couverture ainsi que l'établissement de polices d'assurances), tous litiges en matière de droit des sociétés (appels en garanties dans le cadre de fusions et acquisitions, responsabilité des dirigeants d'entreprise, litiges entre actionnaires) et elle assiste régulièrement des clients dans le cadre de réorganisations judiciaires, faillites et acquisitions de sociétés en difficulté.